



Au sommaire de ce numéro

Traiter l'immigration actuelle de façon progressiste mais lucide (<i>Jean-Louis Michniak</i>).....	2
Petite revue de presse sur l'immigration (<i>JP Allétru</i>).....	2
Si vous nous empêchez de rêver nous vous empêcherons de dormir (<i>JJ Chavigné</i>).....	3
Pour une fiscalité plus juste (<i>notes prise par JP Allétru de l'exposé de Vincent Drezet</i>).....	4
Agenda, Organisation d'Attac 92.....	6

Le retour du national-socialisme

Avez-vous pensé à régler votre cotisation 2011 ?

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

Faites adhérer à ATTAC !

A ATTAC, on n'a pas de fil à la patte

Autonome politiquement et financièrement, Attac ne doit rien à personne, ni réseaux politiques, ni sponsors. Elle n'a pas de pré carré ni de boutique à défendre.

Le prochain numéro paraîtra début octobre

Diffusez, par courriel ou sur papier...

Vous souhaitez abonner des parents, des amis ? Il vous suffit de nous le demander.

La poussée électorale du Front national incite à se pencher sur les propositions avancées en matière économique par le parti de Marine Le Pen. On s'aperçoit alors rapidement qu'en plus d'avoir changé de dirigeant, l'extrême droite a changé de doctrine.

Le Pen père était partisan d'un modèle où cohabitaient une priorité donnée à la nation et un ultralibéralisme promouvant une baisse des impôts sur les plus riches, une baisse de la fiscalité des entreprises, le développement de la retraite par capitalisation, etc.

Le Pen fille affiche un discours bien différent. Certes, la défense de la nation est toujours bien présente, avec la volonté de fermer les frontières commerciales par l'instauration de droits de douane élevés au niveau de la France et non de l'Europe, une fiscalité incitative à la relocalisation de la production et des emplois, la lutte contre le « coût » de l'immigration », le slogan « une nation = une monnaie » avec le choix de sortir de la zone euro, ou encore l'établissement d'un « ministère des Souverainetés ».

Mais l'ultralibéralisme a laissé place à une inspiration sociale. Marine Le Pen défend la nécessité d'un Etat fort : elle promet la fin de la réduction des effectifs dans la fonction publique et une augmentation du salaire des fonctionnaires ; elle souhaite revenir sur la libéralisation des services publics pour les remettre dans les mains de l'Etat. Elle veut rétablir la retraite à 60 ans, combattre l'injustice fiscale qui touche les classes moyennes et surtaxer les profits des compagnies pétrolières.

Marine Le Pen semble ainsi vouloir faire du FN un parti national-socialiste. La défense des classes moyennes, des retraités, d'un Etat fort et le refus de l'immigration ne sont pas sans rappeler certaines parties du « programme en 25 points » proposé par Hitler en 1920. Son message social fait penser à la stratégie des dirigeants politiques allemands « achetant chaque jour l'approbation de l'opinion ». Le FN a beau avoir un nouveau visage, il nous sert de vieilles idées.

Christian Chavagneux

(article repris de l'Economie politique, n° 50, avril 2011)

Traiter l'immigration actuelle de façon progressiste, mais lucide !

Tribune libre de **Jean-Louis Michniak**

C'est l'honneur d'une Association comme ATTAC d'avoir été au tout premier rang pour organiser une régulation de l'économie internationale par une taxation des transactions spéculatives, pour combattre certaines nuisances des prédateurs et autres agents "parasitaires" de la Finance planétaire. Ces derniers portent de graves préjudices à l'humanité, à la vie animale et végétale ainsi qu'à l'environnement. Toutes ces actions doivent être, bien sûr, combinées aux autres luttes: sociales, contre les corruptions, pillages, gaspillages et autres méfaits quels que soient leurs auteurs. Les biens confisqués doivent servir aux financements d'équipements d'intérêt général !

Il est aussi indispensable d'installer une gouvernance mondiale (démocratique, transparente) pour obtenir un développement réparti sur tous les continents, pour réguler sérieusement les nombreuses migrations, qui entraînent des surpeuplements, des tensions, de dangereux déséquilibres intercontinentaux, et qui, au rythme actuel, ne seront plus gérables. Il devient essentiel d'agir sur les causes qui poussent les gens à quitter leur pays pour la recherche d'un "mieux-être" souvent illusoire, surtout quand on voit le chômage de masse qui sévit dans beaucoup de pays "d'accueil" . . .

Il faut démanteler avec détermination les filières de passeurs et autres trafiquants de mains d'œuvre clandestine, livrée à la surexploitation et à la privation des droits sociaux élémentaires .

Il faut lutter avec la plus grande énergie contre les employeurs qui ont recours au travail clandestin, et qui profitent ainsi de cette concurrence déloyale avec les autres travailleurs en situation régulière.

Dans certains secteurs, nous manquons de main d'œuvre ? Si les salaires sont revalorisés, les conditions professionnelles améliorées, le recrutement se fera ! Cela fait partie des luttes sociales et de la promotion (indispensable, véritable cause nationale) de certains métiers manuels qui doivent être revalorisés.

Insistons également: les immigrés qui s'installent dans notre pays doivent être encouragés à participer concrètement à la vie de la France. Ils doivent avoir le droit de vote aux élections locales (c'est inacceptable, sur le plan citoyen, de voir des couches de nouveaux arrivants vivre en dehors de notre vie publique) ; ils doivent se voir proposer une aide pour acquérir une maîtrise de notre langue, de notre histoire, de nos règles, car on ne peut pas vivre durablement dans notre pays en les ignorant, non plus que les droits et les devoirs républicains.

Enfin, les internationalistes ne doivent pas oublier que bien des pays d'où partent les vagues d'immigrations sont finalement pénalisés par ces assèchements d'effectifs de travailleurs et autres compétences, ce qui va "plomber" leur avenir et les fragiliser davantage .

Avec des départs massifs de ces forces vives vers les supposés "eldorados", qui va mettre en valeur ces territoires dont les surfaces vont être vitales dans cette période d'inquiétante croissance démographique?

Actuellement, la maîtrise très rigoureuse de la politique d'accueil de nouveaux expatriés doit se faire en concertation avec les pays d'origine, en lien avec des ensembles comme l'Union européenne .

On peut être internationaliste et avoir les pieds sur terre !

Petite revue de presse sur le sujet de l'immigration **Jean-Paul Allétru**

Le flux de migrants reçus chaque année en France est l'un des plus faibles d'Europe. (François Héran, démographe, président de l'Association européenne pour les études de population, *Le Monde*, 20 avril). Extraits :

« Les spécialistes des migrations le savent, la mesure de l'intégration n'est pas statique, elle doit tenir compte de l'évolution des situations. Si le taux d'emploi des immigrés se rapproche avec celui des natifs, l'intégration est en marche. On peut mesurer sa progression selon la durée de séjour, on peut la suivre aussi d'une génération à une autre. Au vu des études attentives à ce facteur, l'intégration des migrants progresse bel et bien en France, qu'il s'agisse de l'emploi, du logement, de la langue ou des pratiques culturelles »

« Brandir des chiffres absolus [selon Claude Guéant, la France délivre chaque année 200 000 titres de séjour] pour impressionner le peuple, c'est occulter le fait que les flux de migrants reçus annuellement par la France restent des plus modérés en Europe. Notre solde migratoire (c'est-à-dire le surcroît d'habitants résultant du jeu des entrées et des sorties) a longtemps fluctué entre 1 et 1,5 pour mille avant de se rapprocher de 2 pour mille dans les années 1990. : très loin des sommets atteints par l'Allemagne (environ 10 pour mille), à bonne distance des niveaux de la Grande Bretagne ou des Etats-Unis (autour de 5 pour mille) et sans commune mesure avec les taux espagnols des années 2000 (plus de 15 pour mille, soit un solde dix fois plus intense qu'en France !). On a beau majorer les chiffres de l'Insee à coup d'hypothèses maximalistes, le solde migratoire de la France (entrées moins sorties) n'atteint pas 3 pour mille, sauf à imaginer l'absence totale de sorties. »

« La France est de longue date un grand pays d'immigration (qui l'a jamais nié ?), sans être pour autant un pays d'immigration massive, car les flux observés depuis quinze ans, même corrigés à la hausse, ont toujours assuré une part minoritaire de notre croissance démographique, alors que cette part était majoritaire chez nos voisins . »

« Notre problème n'est donc pas le volume des flux d'entrées, déjà fortement régulés, mais leur concentration géographique. A quand l'application de la loi SRU sur la répartition du logement social sur les communes ? A quand des outils favorisant la mixité sociale et le brassage des origines dans le logement ? A quand le recentrage des efforts sur la seconde génération, tant par l'apprentissage des valeurs de la République que par la lutte contre les discriminations ? »

Immigration : le faux débat. (*Alternatives économiques, mai 2011*). L'immigration est à nouveau sur le devant de la scène. Et à nouveau pour de mauvaises raisons. En effet, la France n'est plus un pays d'immigration de masse depuis des années. Et contrairement à une idée trop répandue, les immigrés pèsent peu sur l'emploi et les salaires des non-immigrés. En revanche, notre pays se heurte à de réelles difficultés d'intégration.

Tout ce dossier est à lire... J'en extrais seulement ceci :

« La hausse du chômage contribue à alimenter la peur que les immigrés prennent les emplois des non-immigrés.

L'immigration régulière liée au travail ne concerne pourtant qu'une toute petite partie des personnes qui, chaque année, obtiennent un titre de séjour : seuls 23 650 titres ont été accordés en 2009 pour motif professionnel, sur un total de 144 399 autorisations délivrées, selon les données du ministère de l'intérieur. Trop peu pour constituer un « choc » significatif sur le marché du travail. A titre de comparaison, la population active a augmenté de 278 000 personnes entre 2008 et 2009.

« L'immigration a un effet positif sur l'activité et la croissance », notait en 2006 un rapport du ministère de l'Economie. En effet, les immigrés sont également des consommateurs : ils contribuent à augmenter la demande de biens et de services dans le pays d'accueil. Ce qui stimule l'activité, et, par ricochet, l'emploi. »

Lu aussi dans « *Courrier international* » (14 avril) : « **L'Union européenne mène une politique d'immigration aberrante** (Heribert Pranti, *Suddeutsche Zeitung*) :

« L'UE se protège des réfugiés comme s'ils étaient des terroristes et les traite comme tels. Quiconque atteint Lampedusa n'est pas « payé au mérite » mais renvoyé comme ennemi de notre prospérité, qui « ne peut accueillir toute la misère du monde ». L'Europe est « un espace de liberté, de sécurité et de droit, certes, mais uniquement pour ceux qui y vivent déjà. Jadis, on parlait des boat people. Cette expression bienveillante aura été réservée aux Vietnamiens –peu nombreux – recueillis en mer de Chine et contingentés en Europe. Les réfugiés d'Afrique du Nord sont en revanche très nombreux. Voilà pourquoi ils ne bénéficient d'aucune aide (ou le moins possible). Faire preuve d'humanité donnerait un mauvais signal, dit-on. Mieux vaut donc se montrer inhumain. Or une politique de lutte contre l'immigration clandestine suppose une dose d'immigration légale. Faute de quoi, surtout si l'on n'essaie pas d'améliorer les conditions de vie dans les pays d'origine, ce sont les passeurs et eux seuls qui font la loi. On peut bien se lamenter sur leur mépris de la vie humaine, on leur donne ainsi tout loisir de prospérer. Il existe pourtant un moyen d'améliorer la situation dans les pays d'origine : le fair-play. Tant que le beurre européen sera meilleur marché que le beurre local au Maroc, tant que la volaille française coûtera moins cher que la volaille locale au Niger, tant que les usines flottantes pêcheront tout ce qui bouge, l'Afrique connaîtra l'exode. Les subventions européennes créent les raisons de fuir ; la confusion politique dans les pays d'origine fait le reste. Rien ne sert d'installer des camps de transit sur les côtes. Cela ne fait qu'entretenir l'illusion qu'on peut continuer à subventionner l'exportation de produits alimentaires européens et qu'on n'est pas obligé de partager la richesse européenne. »

« Si vous nous empêchez de rêver, nous vous empêcherons de dormir »

Ce magnifique mot d'ordre était l'un de ceux des dizaines de milliers de jeunes qui, à Madrid, sont en train de transformer la Puerta del Sol en « Place Tahrir » et font des milliers d'émules dans les villes d'Espagne : 130 000 au total, jeudi dernier.

L'onde de la révolution arabe ne s'arrête pas aux pays arabes. Elle s'étend maintenant, au-delà de la Méditerranée, en commençant par le sud de l'Europe. Les points communs sont multiples : des générations entières sacrifiées (45 % de jeunes au chômage en Espagne) ; des écarts de revenus sidéraux ; des profits qui s'envolent alors que les salaires stagnent ou diminuent ; la précarité qui se propage comme un incendie ; une caste parasitaire paradant à Rabat comme à Londres ; la démocratie bafouée par les dictateurs dans les pays arabes, par les oligarques qui dirigent l'Union européenne sous la pression continue des marchés financiers en Europe ; l'importance des réseaux sociaux dans la mobilisation...

En Europe, l'importance de la dette publique et les plans d'austérité imposés par les dirigeants de l'Union européenne et par le FMI sont en train d'unifier les luttes de la jeunesse et du salariat.

La mobilisation des jeunes espagnols s'étend maintenant au Portugal, à l'Irlande et n'a aucune raison de s'arrêter là. Les étudiants londoniens qui manifestaient contre l'augmentation des frais d'inscription universitaires criaient en français « tous ensemble, tous ensemble ! »

La Confédération européenne des Syndicats (CES) qui réunit 82 confédérations syndicales venant de 36 pays et 12 fédérations européennes a exigé, le 19 mai, à Athènes, l'arrêt de l'austérité imposée qui « aggrave la situation » et dénoncent « la pression à la baisse sur les salaires, les services publics, la sécurité sociale, les pensions et les conditions de travail et de vie ».

C'est aux banques et aux spéculateurs de payer la crise, pas au salariat.

Les banques, la finance dérégulée sont les seules responsables de la crise de 2007-2009. Les Etats ont dépensé des milliards d'euros pour renflouer les banques et restaurer les profits des entreprises. Ils ont « nationalisé les pertes » en transférant aux Etats une partie de l'énorme dette privée accumulée pendant et avant la crise.

(Jean-Jacques Chavigné, *Démocratie et Socialisme, mai 2011*)

Pour une fiscalité plus juste

Notes prise par J-P. Allétru lors de la réunion Attac92 à Montrouge, le 5 mai, avec **Vincent Drezet**, du Syndicat National Unifié des Impôts

A lire : la brochure d'Attac « pour un big-bang fiscal » (2010).

Avec l'affaire Bettencourt, et l'émotion suscitée par le remboursement par le fisc à des personnes riches de sommes importantes, en raison du « bouclier fiscal », le grand public est désormais sensibilisé à la question de la fiscalité, et les politiques s'emparent de la question. On peut espérer un vrai débat fiscal qui montre les enjeux : quelles recettes pour l'action publique ? qui paye ?

Nous observons, avec la mondialisation libérale, un recul sur les vingt dernières années, un repli de tout ce qui est socialisé, une évolution vers la privatisation des services publics.

La fiscalité a trois objectifs (contestés par les libéraux) :

- financer l'action publique,
- corriger les inégalités (les libéraux considèrent que celles-ci sont légitimes),
- inciter à modifier des comportements (par exemple, vers un meilleur respect de l'environnement).

Sous la pression des lobbies, on a multiplié les mesures dérogatoires (les fameuses « niches fiscales »), dans un contexte de concurrence fiscale (vrai mais exagéré).

Voyons l'argumentation libérale, pour avoir les arguments pour y répondre :

« On a trop de prélèvements obligatoires ».

La somme des impôts et des cotisations sociales atteint en France 42 % du PIB.

Mais on finance la santé, l'éducation, le réseau de transport, ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres pays.

Aux Etats-Unis, le taux de prélèvements obligatoires est plus faible, mais la santé est livrée au secteur marchand (pour plus de la moitié : si c'est privé, seuls les riches peuvent se couvrir) ; idem pour l'éducation

Si on prend en compte la santé, l'éducation, le réseau de transport, dans tous les pays (cf OCDE), on arrive à peu près au même niveau de prélèvement (public+ privé).

Les prélèvements obligatoires jouent en outre un rôle économique et de redistribution, ils soutiennent la consommation des ménages, et servent ainsi de stabilisateurs en cas de récession.

Il n'y a pas de corrélation entre niveau d'impôts et taux de croissance.

« On risque de faire fuir les plus riches ».

Cet argument n'est étayé par aucun chiffre. Selon Christian Saint-Etienne, économiste proche de l'UMP, 0,5 % à 0,6 % des assujettis à l'ISF partent. Cela ne fait que 800 personnes, ce qui est peu. *Oui, dit-on, mais elles emportent beaucoup de richesses.* Elles ne peuvent pas emmener les biens immobiliers. ..

Et on ne mesure pas les retours, ni les étrangers qui viennent en France...

« L'argent est mal utilisé, il y a des gaspillages ».

Il y a un organisme de contrôle, la Cour des Comptes.

Le secteur privé n'est pas exempt de scandales, il n'est pas mieux géré.

« Il y a trop de fonctionnaires ».

Il n'y en a pas plus qu'en Grande-Bretagne, malgré Thatcher...

Où y a-t-il trop de fonctionnaires ? pas dans les écoles. Pas dans la police. Mais Bercy, l'administration fiscale ? La démagogie en ce domaine fait frémir.

En fait, les économies sont dérisoires (500 millions d'euros) à comparer au montant de la dette (140 milliards de déficit)

Il faut retrouver du consentement sur l'impôt.

Nous sommes de ce point de vue dans une situation analogue à celle d'avant 1789.

De puis 20 ans, notre système fiscal est de plus en plus déséquilibré.

L'impôt sur le revenu, impôt progressif, visant à dégager des ressources, réduire les inégalités, ne pas faire payer les plus pauvres, ne représente que 17 % des ressources fiscales. Il rapporte 50 milliards d'euros ; sans les « niches fiscales », il rapporterait 87 milliards d'euros.

Exemple de niche fiscale, la réduction d'impôts pour salariés à domicile. Elle a été créée par Martine Aubry pour régulariser des emplois non déclarés, avec un plafond de 12 500 F. Juppé a porté la réduction à 50 000 F, Jospin l'a ramenée à 25 000 F, Raffarin l'a rétablie à 50 000 F. Elle bénéficie à des personnes qui n'en avaient pas besoin. Exemple d'effet pervers. Elle coûtait 2 milliards d'euros avant qu'elle ne soit réformée.

Si on avait maintenu le barème de l'an 2000, on aurait récolté, sur 10 ans, 100 milliards d'euros de plus (rappelons-nous que pour les retraites, on cherchait 40 milliards sur 40 ans ...)

L'impôt sur les sociétés. 33 % des bénéficiaires (en fait, les très petites entreprises paient 28 %, les PME 13 %, et les entreprises du CAC 40 ... 10 %). Devrait rapporter 70 milliards d'euros, rapporte seulement 40 milliards, en raison de dérogations.

Par exemple, le crédit impôt –recherche, niche fiscale vantée par Christine Lagarde, autorise des réductions massives pour les sociétés qui considèrent qu'elles font de la recherche. Coûte 4 milliards par an, sans qu'il y ait moyen de contrôler...

La TVA, considéré par les libéraux comme très adaptée, représente plus de la moitié des recettes fiscales. C'est un impôt non progressif. Les plus faibles revenus paient en proportion plus : les 10 % les plus riches paient 3 % de leur revenu sous forme de TVA, les 10% les plus pauvres y consacrent 10 % de leur revenus...

Les droits de succession et donations représentent 7 milliards d'euros de recettes fiscales. Ces impôts ont été considérablement allégés, ce qui favorise ceux qui ont du patrimoine à transmettre. Ils peuvent ainsi exonérer jusqu'à 150 000 € par enfant et par parent tous les 6 ans. Il faut observer qu'historiquement, les libéraux étaient en faveur de forts droits de succession. Où est le mérite, en effet, pour ceux qui n'ont qu'à hériter ?

L'impôt sur le patrimoine. Se justifie pour réduire l'accumulation des stocks, et donc l'explosion des inégalités.

Les impôts locaux : on y a peu touché ; on a remplacé la taxe professionnelle par un autre impôt, ce qui se traduit par 7 milliards d'euros de ressources en moins pour les collectivités locales.

On a allégé les **cotisations sociales**.

Et on se retrouve avec un déficit et une dette.

A noter que toutes les dettes ne sont pas par principe à rejeter : quand l'Etat crée des infrastructures, il vaut mieux qu'il emprunte.

Propositions Attac

La France a des marges de manoeuvre.

Il faudrait au niveau européen procéder à une harmonisation fiscale et sociale : c'est possible techniquement, ce n'est pas (ou pas assez) porté politiquement.

Il faudrait élargir l'assiette : revenir sur les exonérations ; renforcer la progressivité (les inégalités explosent) ; revenir à des taux élevés dissuasifs (70 %) (dans le cas des rémunérations trop élevées).

Pour l'impôt sur les sociétés : revenir sur les niches fiscales ; en outre, appliquer deux taux : un taux normal ; un taux plus élevé pour distribution de dividendes (les entreprises du CAC 40 ont en effet diminué leurs investissements pour augmenter les distributions de dividendes).

Il faudrait réévaluer les droits de succession et de transmission de patrimoine ; il faudrait élargir l'assiette de l'Impôt sur la fortune.

Débat

La dette. Les intérêts de la dette sont considérables. La dette s'est fortement creusée. La dette est illégitime : elle a déjà été payée par les salariés sous la forme de modération salariale.

« **On bouche toutes les issues** ». La dette publique est le premier budget (47 milliards par an) ; or, il peut augmenter de 25 % en quelques mois selon les organismes de notation... et il y a une réforme constitutionnelle en cours de préparation visant à interdire de présenter un budget en déficit... La baisse des impôts n'a pas été orchestrée seulement par la droite : Béréguoy, Fabius, y ont contribué. On va dans le mur.

Piketty propose la suppression du **quotient familial**. Et la fusion impôt sur le revenu-CSG.

Attention, la droite va avancer un projet de « **TVA sociale** ». En fait un habillage pour faire passer l'augmentation de TVA. La TVA pèse plus lourdement sur les ménages modestes.

Fillon a parlé de ramener l'impôt sur le revenu à 3 tranches, voire « **flat tax** » (même taux pour tout le monde) : cela va à l'inverse de l'idée de redistribution.

Retenue à la source ? très compliqué à mettre en oeuvre, sauf si on ne prend pas en compte la situation familiale, et si on applique le même taux de prélèvement.

Conclusion :

Pour Vincent Drezet, **il y a deux exigences incontournables :**

- **la progressivité de l'impôt sur le revenu,**
- **le maintien de deux budgets distincts (impôt sur le revenu, prélèvements sociaux).**

Agenda

6 juin	Bagneux	G8, G20, machines de guerre des intérêts financiers et bancaires contre les peuples 20 H Salle Péri, 13, avenue Gabriel Péri « A nous les Banques » Animation autour de chansons et d'un jeu Organisée par ATTAC 92 cables et ATTAC Paris XIIIe
9 juin	Antony	11 h au marché d'Antony (RER B) La croissance, solution... ou problème ? <i>Réunion-débat ATTAC 92, avec Fabrice Flipo,</i> 20 h 30, Maison des Associations, 105, avenue Aristide Briand
9 juin	Montrouge	Manifestation pour sortir du nucléaire <i>à l'appel de plusieurs organisations dont Attac</i> 14 H 30 rassemblement place de la République La manifestation rejoindra l'Hôtel de Ville.
11 juin	Paris	Assemblée générale d'attac92 10 h, maison de la Vie associative, 28 rue Victor Hugo 14 H30- 17 H 30 Débat : « la désobéissance » <i>avec Albert Ogién, sociologue, coauteur de « pourquoi désobéir en démocratie ? »</i> <i>et Stéphanie Molinari, membre du collectif des Désobéissants</i>
18 juin	Malakoff	Lancement de la démarche « Nanterre en transition » à l'appel notamment d'ATTAC 92 19 H30, agora, Maison des initiatives citoyennes, 20, rue de Stalingrad (RER A Nanterre-Ville, ou Bus 159, 157, 160, arrêt « ancienne mairie »)
23 juin	Nanterre	Pique-nique festif, alternatif et actif <i>à l'appel d'ATTAC et de nombreuses organisations</i> à l'occasion de la réunion des ministres de l'agriculture du G20 12 h jardin des Tuileries, côté place de la concorde près du musée de l'Orangerie
23 juin	Paris	

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes attac92@attac.org

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Eric Thiébaud) (web.attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 :

Eric Colas president.attac92@attac.org

Secrétaire : Michel Fenayon secretaire.attac92@attac.org

Vice-secrétaire :

Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

CNCL Attac Ile-de-France :

Cécile Ganeval

Groupe communication : Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier :

Nicolas Lasman, Jacques Pinoteau

Correspondant Electronique Local Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary

Clamart : Eric Colas

Antony : Cécile Ganeval; Benjamin Ball

Colombes : Bernard Kervella

Rueil-Malmaison : Cyril Pocréaux

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas; Marjorie Gaudemer

Genevilliers : Nelly Viennot

Bulletin d'adhésion 2011

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

..... **Mobile :**

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2010 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes Responsable de la publication : Eric Colas (president.attac92@attac.org)